

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'ACQUISITION D'UN VELO CARGO OU FAMILIAL
- HABITANT DE NANTES METROPOLE -**

Cadre réservé à l'administration

N° de demande :

Instructeur :

Montant de la subvention :

N° et date de la décision :

Date de notification :

N° et date du mandat :

Observations :

FORMULAIRE DE DEMANDE

DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Tél (horaires de bureau) :

E-mail personnel :

Adresse personnelle :

.....

Je souhaite recevoir des informations sur le vélo de la part de Nantes Métropole OUI NON

ENGAGEMENT

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à Nantes Métropole tout document nécessaire à l'étude de mon dossier.

Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la subvention.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

(tous les documents transmis doivent être au nom du demandeur)

- Formulaire ci-joint, daté et signé (page 1)
- Copie de la facture d'achat du vélo cargo ou vélo familial au nom du demandeur, postérieure au 8 juillet 2014 (pas de ticket de caisse)
- Justificatif de domicile de – de 3 mois au nom du demandeur (taxe d'habitation ou taxe foncière, facture de téléphone **fixe**, abonnement internet, eau, électricité, gaz), à l'exclusion des attestations d'hébergement
- Attestation sur l'honneur engageant le bénéficiaire à ne percevoir qu'une seule subvention et à ne pas revendre le vélo cargo ou vélo familial acheté grâce à la subvention pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir la restituer à Nantes Métropole (page 4)
- Deux originaux de la convention complétée (nom et coordonnées), signée, **non datée**
- RIB au nom du demandeur avec **l'adresse actuelle indiquée, non manuscrite**
- Questionnaire mobilité

Un seul dossier par demandeur sera traité. Tout dossier incomplet, non daté ou non signé vous sera renvoyé.

A réception du dossier, les services de Nantes Métropole analyseront la recevabilité de votre demande.

- Si le dossier est incomplet, il vous sera renvoyé pour être complété.
- Si la demande ne répond pas aux conditions d'éligibilité (articles 4 et 5 de la convention jointe), vous recevrez un courrier de refus de subvention.
- Si votre demande est éligible, un accord vous sera notifié.

Dossier de demande de subvention complété à retourner à :

Nantes Métropole
Département Déplacements
Service Promotion de la Mobilité Durable
2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes cedex 9

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude de votre demande de subvention et à des fins statistiques. Les destinataires des données sont les agents de Nantes Métropole instruisant les demandes de subvention et en charge de l'exploitation de ces données. Aucune information ne sera communiquée à des tiers ni utilisée à des fins personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Nantes Métropole - Mission Déplacements Doux, 2 cours du Champ de Mars, 44923 Nantes cedex 9.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, m'engage sur l'honneur à :

- ne percevoir qu'une seule subvention de la part de Nantes Métropole concernant l'acquisition d'un vélo ;
- ne pas revendre ledit vélo avant trois ans sous peine de restituer la subvention perçue.

Fait à

Le

Signature du demandeur

**Convention relative à l'attribution d'une subvention
pour l'acquisition d'un vélo cargo ou familial
au profit des habitants de Nantes Métropole**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Jacques GARREAU, Vice-président, agissant en vertu de la décision n° du
Ci-après dénommée « Nantes Métropole »

ET

Monsieur, Madame¹ (Nom, Prénom)

Domicilié :

Ci-après désigné « le bénéficiaire »

PREAMBULE

Afin d'inciter à l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens et ainsi de réduire le nombre et le kilométrage des déplacements effectués en voiture, Nantes Métropole a institué un dispositif de subventionnement pour l'achat de vélos cargos ou familiaux. Ce dispositif est réservé aux habitants de Nantes Métropole.

Il est vivement recommandé d'équiper le vélo d'un antivol de très bonne qualité et de le faire marquer contre le vol, eu égard à sa valeur élevée. Des tests d'antivols ont été réalisés par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Ils sont consultables sur le site www.fubicy.org, sous la rubrique « *Conseils pratiques* » puis la sous-rubrique « *Circuler à vélo. Prévention. Lutte contre le vol.* »

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de Nantes Métropole et du bénéficiaire, liés à l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo cargo ou familial ainsi que ses conditions d'octroi.

Article 2 : Nombre et modèle du vélo cargo ou familial

Le bénéficiaire ne peut solliciter l'octroi d'une subvention que pour l'achat d'un seul vélo cargo ou familial. Le vélo peut être neuf ou d'occasion revendu par un professionnel inscrit au registre du commerce. Il doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La subvention pour l'achat d'un vélo cargo ou familial n'est pas cumulable avec celle pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les salariés inclus dans un plan de mobilité.

Article 3 : Engagement de Nantes Métropole

Nantes Métropole, après vérification du respect par le demandeur des obligations fixées à l'article 5, verse au bénéficiaire une subvention fixée à 25 % du prix d'achat TTC du vélo cargo ou familial, dans la limite d'une subvention de 300 €.

L'engagement de Nantes Métropole est valable dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée pour cette opération.

¹ Rayer la mention inutile

Article 4 : Conditions de versement de la subvention

Nantes Métropole versera au bénéficiaire le montant de la subvention après présentation par celui-ci du dossier complet mentionné ci-après, sous réserve que l'acquisition du vélo cargo ou familial soit postérieure à la date du caractère exécutoire de la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2014.

Le bénéficiaire est, à l'exclusion de toutes autres personnes, une personne physique majeure résidant sur le territoire de Nantes Métropole.

Article 5 : Conditions d'éligibilité : obligations du bénéficiaire.

Le bénéficiaire devra satisfaire aux obligations suivantes :

- faire parvenir sa demande de subvention par écrit auprès de Nantes Métropole pour l'attribution de la subvention en y joignant les documents suivants :
 - une copie de la facture d'achat du vélo cargo ou familial, à son nom propre, et qui doit être postérieure à la mise en place du présent dispositif,
 - l'engagement par une attestation sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule subvention et à ne pas revendre le vélo acheté grâce à la subvention avant trois ans, sous peine de devoir la restituer à Nantes Métropole,
 - un relevé d'identité bancaire du compte à son nom sur lequel la subvention sera versée,
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (taxe d'habitation, facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, de gaz, à l'exclusion des attestations d'hébergement).

Il pourra répondre aux éventuels questionnaires qui pourraient lui être adressés par Nantes Métropole pendant la durée de vie de la convention. Ces questionnaires sont destinés à permettre à Nantes Métropole d'évaluer l'effet de ce dispositif de subvention sur la pratique du vélo.

Article 6 : Clauses résolutoires

La convention pourra être résiliée de manière unilatérale par Nantes Métropole en cas de non respect de l'attestation sur l'honneur du bénéficiaire et des obligations qui s'y rattachent.

Nantes Métropole se réserve le droit de réclamer par tous moyens de droit le remboursement de la subvention versée en cas d'exécution de la présente clause.

Article 7 : Durée de la convention

La convention entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties pour une durée de trois ans.

Article 8 : Coordonnées du bénéficiaire

De manière à pouvoir être contacté pour l'instruction de son dossier de demande de subvention et au-delà, le bénéficiaire indique les diverses coordonnées où il peut être joint facilement.

Téléphone (pendant les horaires de travail) :

Adresse électronique personnelle :

Fait à Nantes, le

Le bénéficiaire,
(Nom, Prénom)

Pour Nantes Métropole,
Jacques GARREAU

**Convention relative à l'attribution d'une subvention
pour l'acquisition d'un vélo cargo ou familial
au profit des habitants de Nantes Métropole**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Jacques GARREAU, Vice-président, agissant en vertu de la décision n° du
Ci-après dénommée « Nantes Métropole »

ET

Monsieur, Madame¹ (Nom, Prénom)

Domicilié :

Ci-après désigné « le bénéficiaire »

PREAMBULE

Afin d'inciter à l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens et ainsi de réduire le nombre et le kilométrage des déplacements effectués en voiture, Nantes Métropole a institué un dispositif de subventionnement pour l'achat de vélos cargos ou familiaux. Ce dispositif est réservé aux habitants de Nantes Métropole.

Il est vivement recommandé d'équiper le vélo d'un antivol de très bonne qualité et de le faire marquer contre le vol, eu égard à sa valeur élevée. Des tests d'antivols ont été réalisés par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Ils sont consultables sur le site www.fubicy.org, sous la rubrique « *Conseils pratiques* » puis la sous-rubrique « *Circuler à vélo. Prévention. Lutte contre le vol.* »

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de Nantes Métropole et du bénéficiaire, liés à l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo cargo ou familial ainsi que ses conditions d'octroi.

Article 2 : Nombre et modèle du vélo cargo ou familial

Le bénéficiaire ne peut solliciter l'octroi d'une subvention que pour l'achat d'un seul vélo cargo ou familial. Le vélo peut être neuf ou d'occasion revendu par un professionnel inscrit au registre du commerce. Il doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La subvention pour l'achat d'un vélo cargo ou familial n'est pas cumulable avec celle pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les salariés inclus dans un plan de mobilité.

Article 3 : Engagement de Nantes Métropole

Nantes Métropole, après vérification du respect par le demandeur des obligations fixées à l'article 5, verse au bénéficiaire une subvention fixée à 25 % du prix d'achat TTC du vélo cargo ou familial, dans la limite d'une subvention de 300 €.

L'engagement de Nantes Métropole est valable dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée pour cette opération.

¹ Rayer la mention inutile

Article 4 : Conditions de versement de la subvention

Nantes Métropole versera au bénéficiaire le montant de la subvention après présentation par celui-ci du dossier complet mentionné ci-après, sous réserve que l'acquisition du vélo cargo ou familial soit postérieure à la date du caractère exécutoire de la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2014.

Le bénéficiaire est, à l'exclusion de toutes autres personnes, une personne physique majeure résidant sur le territoire de Nantes Métropole.

Article 5 : Conditions d'éligibilité : obligations du bénéficiaire.

Le bénéficiaire devra satisfaire aux obligations suivantes :

- faire parvenir sa demande de subvention par écrit auprès de Nantes Métropole pour l'attribution de la subvention en y joignant les documents suivants :
 - une copie de la facture d'achat du vélo cargo ou familial, à son nom propre, et qui doit être postérieure à la mise en place du présent dispositif,
 - l'engagement par une attestation sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule subvention et à ne pas revendre le vélo acheté grâce à la subvention avant trois ans, sous peine de devoir la restituer à Nantes Métropole,
 - un relevé d'identité bancaire du compte à son nom sur lequel la subvention sera versée,
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (taxe d'habitation, facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, de gaz, à l'exclusion des attestations d'hébergement).

Il pourra répondre aux éventuels questionnaires qui pourraient lui être adressés par Nantes Métropole pendant la durée de vie de la convention. Ces questionnaires sont destinés à permettre à Nantes Métropole d'évaluer l'effet de ce dispositif de subvention sur la pratique du vélo.

Article 6 : Clauses résolutoires

La convention pourra être résiliée de manière unilatérale par Nantes Métropole en cas de non respect de l'attestation sur l'honneur du bénéficiaire et des obligations qui s'y rattachent.

Nantes Métropole se réserve le droit de réclamer par tous moyens de droit le remboursement de la subvention versée en cas d'exécution de la présente clause.

Article 7 : Durée de la convention

La convention entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties pour une durée de trois ans.

Article 8 : Coordonnées du bénéficiaire

De manière à pouvoir être contacté pour l'instruction de son dossier de demande de subvention et au-delà, le bénéficiaire indique les diverses coordonnées où il peut être joint facilement.

Téléphone (pendant les horaires de travail) :

Adresse électronique personnelle :

Fait à Nantes, le

Le bénéficiaire,
(Nom, Prénom)

Pour Nantes Métropole,
Jacques GARREAU

Questionnaire mobilité

Pour mieux connaître les motivations des bénéficiaires et l'impact de l'aide à l'achat d'un vélo cargo ou familial sur les habitudes de déplacement, Nantes Métropole vous remercie de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Question 1 : Vous et votre domicile

Prénom : Nom :

Adresse complète :

.....

Mail :

Age : Sexe :

Question 2 : Vous et votre lieu de travail habituel

Profession :

Nom de votre entreprise :

Adresse de travail :

Distance entre votre domicile et votre lieu de travail :

Question 3 : Vos habitudes de déplacement domicile-travail avant l'achat du vélo biporteur ou triporteur

Merci de cocher la fréquence à laquelle vous utilisiez chaque mode de déplacement pour votre trajet domicile – travail. Si vous en enchaînez plusieurs, merci de cocher chacun d'eux.

	Tous les jours ou presque	Au moins 1 fois par semaine	A l'occasion
Marche (plus de 10 minutes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moto, scooter, cyclomoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tram, BusWay ou bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Train ou car	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Covoiturage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si autre, précisez le type de véhicule :

Remarques éventuelles :

Question 4 : Quelles sont vos intentions de déplacement domicile-travail après l'achat de votre vélo cargo ou familial ?

	Tous les jours ou presque	Au moins 1 fois par semaine	A l'occasion
Vélo cargo ou familial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marche (plus de 10 minutes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moto, scooter, cyclomoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tram, BusWay ou bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Train ou car	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Covoiturage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si autre, précisez :

Remarques éventuelles :

Question 5 : Autres usages envisagés du vélo cargo ou familial

	Tous les jours ou presque	Au moins 1 fois par semaine	A l'occasion
Loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (médecin, démarches administratives,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Question 6 : A quelle date avez-vous acheté votre vélo cargo ou familial ? :

...../...../.....

Question 7 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous décidé d'acheter un vélo cargo ou familial ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Question 8 : La subvention accordée par Nantes Métropole a-t-elle été :

Décisive dans mon achat <input type="checkbox"/>	Un élément de choix parmi d'autres <input type="checkbox"/>	n'a pas eu d'incidence sur mon achat, déjà programmé <input type="checkbox"/>
---	--	--

Question 9 : Remarques et suggestions

.....

.....

.....

.....

.....

.....